LEGENDE

(tirets rouges)	Limite de zones
UA-UB-UC	Zone urbaine d'habitat
UY	Zone urbaine à vocation d'activités
AU/U	Zone à urbaniser
AU	Réserve foncière
A	Zone agricole
N	Zone naturelle

- 1 — Emplacements réservés
- Intentions de voirie
- Espaces boisés classés
- * Elément bâti bénéficiant de prescriptions particulières au titre de l'article L 123 - 1 - 7°
- 1 — Servitudes de mixité sociale (L.123-2b)

Localisation	Superficie (ha)	N° de la servitude	Part de la SHON en logement social
La Peyhaude	2,22	1	20 %
La Grande Bernède	4,50	2	30 %
Bizeaudun	2,44	3	10 %

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Objet et Désignation des Emplacements	Collectivité Bénéficiaire	Superficie ou emprise
1	Réservation de terrains pour création d'équipements permettant extension de la station d'épuration et amélioration de la qualité du rejet de la station.	SIEA	19 600m2
2	Réservation de terrains pour la création d'un accès Est au groupe scolaire avec possibilité de stationnement.	Commune	1 200m2
3	Réservation de terrains pour la création d'aménagements routiers et de stationnement aux abords du stade en bordure de la Rue André Hertig.	Commune	3 500m2
5	Réservation de terrain pour aménagements paysagers et cheminement piétons.	Commune	375 m2
7	Réservation de terrains pour création d'une voie publique de desserte de fonds enclavés.	Commune	Emprise : 8 m
8	Réservation de terrains pour création et aménagement d'une aire de stationnement pour la desserte de la gare SNCF.	Commune	1 000m2
12	Elargissement à 12m d'emprise de la VC.15 de Lafont entre la RD2 et la voie ferrée pour desserte de la zone UY.	Commune	Peu d'acquisitions à envisager dans le cadre des élargissements de voiries
13	Elargissement à 12m d'emprise de la VC. n°10 comprise entre la RD.210 et la voie ferrée.	Commune	idem
14	Elargissement à 8m d'emprise de l'impasse du 8 Mai.	Commune	idem
15	Elargissement à 10m d'emprise de la VC. n°13 entre la RD.210 et la limite de la zone urbaine .	Commune	idem
16	Elargissement à 10m d'emprise de la rue du Phalot entre la VC. n°13 et la RD210.E1 .	Commune	idem
17	Elargissement à 12m d'emprise de la VC. n°4 comprise entre la RD210.E1 et la limite nord des Lauriers.	Commune	idem
18	Elargissement à 12m d'emprise de la VC.n°6 entre la VC. n°4 et la RD.210.	Commune	idem
19	Elargissement à 10m d'emprise de la VC. n°9 entre la voie ferrée et la RD.2.	Commune	idem
	Elargissement à 8m d'emprise des autres VC comprises entre les zones UA, UB, UC et AU.	Commune	Idem
20	Elargissement à 22m d'emprise de la RD.2	Département	idem
21	Elargissement à 16m d'emprise de la RD.210 de la limite sud de la Commune à la rue Charles Pineau et de la limite Nord à la VC. n°13 dite de la Providence.	Département	idem
22	Elargissement à 14m d'emprise de la RD.211	Département	idem
23	Elargissement à 14m d'emprise de la RD.210.E2 de la RD.211 à la RD.2	Département	idem
24	Redressement du RD210.E1 au lieu dit « La Rique » à 18m d'emprise.	Département	3 600m2
25	Elargissement à 12m d'emprise de la rue de la Mairie, du RD.210 à la limite de la zone urbaine	Département	Peu d'acquisitions à envisager .
26	Elargissement à 18 m d'emprise de la RD.209 (Chemin Labarde) sur l'ensemble du territoire communal.	Département	idem
27	Elargissement à 14 m d'emprise de la RD. 210.E2 (avenue de l'Europe), de la RD.2 à la RD.210 (Cf. plan d'alignement annexé de la RD.210 à la limite de la zone urbaine).	Département	idem
28	Réservation de terrains pour assurer la jonction des 2 parties existantes de la rue des Pommiers.	Commune	300 m2

commune de **LUDON**

P. L. U.

PLAN LOCAL D' URBANISME

3 PLAN DE ZONAGE ET RESERVATIONS

- PLU approuvé le 27 Mars 2006
- 1ere modification du PLU approuvée le 18 Février 2010
- 2nde modification,1ere et 2nde révisions simplifiées du PLU approuvées le 28 juin 2011

- 3e modification du PLU

Echelle : 1/5000

Plan modifié en septembre 2017